

# TPE : Un modèle de parcours documentaire

vendredi 26 avril 2013, par [Mme Blanc, professeur d'histoire géographie](#)

---

## **Première étape : définir le sujet**

Deuxième étape : consulter le catalogue en ligne du CDI (PMB)

Troisième étape : les bases de données

Quatrième étape : la recherche d'information sur Internet

Conclusion

---

## **► PREMIÈRE ÉTAPE : DÉFINIR LE SUJET**

Lorsqu'on débute une recherche, il est important d'envisager tous les aspects du sujet.

Le questionnement journalistique (appelé aussi QQQOCP) est une bonne méthode pour cerner son sujet.

### **Q : Qui**

Q : Quoi

Q : Quand

O : Où

C : Comment

P : Pourquoi

Ce questionnement constitue la première étape du parcours documentaire. Il sert à définir le sujet. La recherche doit toujours aller du général au particulier.

Le premier réflexe lorsqu'on commence une recherche : consulter les dictionnaires et les encyclopédies pour obtenir des renseignements de base.

### **► Les dictionnaires**

• Dictionnaire Larousse ou Robert en version papier au CDI.

• [Dictionnaire Larousse en ligne](#)

### **► Les encyclopédies**

## ► DEUXIÈME ÉTAPE : CONSULTER LE CATALOGUE DU CDI : PMB

Le catalogue du CDI (PMB) est consultable en ligne. Vous pouvez y avoir accès par le [site du lycée](#) (Onglet « [Catalogue du CDI](#) »).

Notez bien

- **les références des revues** (nom de la revue, numéro, année de publication)
  - **la cote des ouvrages** qui vous intéressent pour les consulter ou les emprunter.
- 

## ► TROISIÈME ÉTAPE : LES BASES DE DONNÉES

- [Cairn](#) : Cette base propose essentiellement des articles en texte intégral de revues françaises dans le domaine des sciences humaines.
  - [Les techniques de l'ingénieur](#) : Les techniques de l'ingénieur constituent à ce jour la plus importante collection de bases documentaires francophones dans le domaine des sciences et techniques.
- 

## ► QUATRIÈME ÉTAPE : LA RECHERCHE D'INFORMATION SUR INTERNET

Utiliser [Google](#), oui ! Mais pas seulement...

Deux raisons essentielles :

→ N'importe qui publie n'importe quoi sur le Web !

Un exemple célèbre : Wikipédia encyclopédie basée sur le principe de la contribution, ce qui ne permet pas d'évaluer la qualité de l'information, comme on peut le faire avec un livre ou un article de revue.

→ Les résultats sont si nombreux qu'on ne s'y retrouve plus !

Les résultats obtenus résultent d'une recherche sans limite dans le texte (recherche hypertexte) et non dans un champ précis, celui du sujet proprement dit.

Voici quelques portails documentaires qui peuvent servir de guide dans cette recherche sur Internet :

- [Science.gouv](#) : Le portail scientifique de l'enseignement supérieur et de la recherche, vous permet d'accéder très vite à un ensemble d'informations concernant toutes les disciplines scientifiques. N'hésitez pas à le consulter.
- [Revues.org](#) : Ce portail piloté par le Ministère de la recherche et le CNRS propose un accès libre à des revues et des collections de livres en sciences humaines et sociales, disponibles en texte intégral.
- [Canal-U](#) : La vidéothèque numérique de l'enseignement supérieur rassemble plus de 5000 ressources

audiovisuelles accessibles gratuitement en streaming. N'hésitez pas non plus à consulter cette très enrichissante source d'information.

---

**ATTENTION ! Posez vous ces questions, chaque fois que vous recherchez des informations sur Internet :**

A propos du contenu d'une page Web :

- L'information est-elle récente ? Actualisée ?
- À quel type de public s'adresse l'information ?
- L'analyse est-elle suffisamment approfondie et structurée ?
- Sources de l'information ? Articles signés ?

A propos de l'auteur d'une page Web :

- Qui est à l'origine du site ?
  - L'auteur est-il un spécialiste de la question ?
- 

► CONCLUSION

L'utilisation méthodique des différents outils de recherche documentaire et des supports de diffusion actuels permet de trouver des informations précises et variées. Vous pouvez utiliser ce modèle de parcours documentaire, pour tout sujet que vous auriez à présenter lors de votre cursus.

---

*Sources : Services communs de la documentation - Université de Bourgogne*